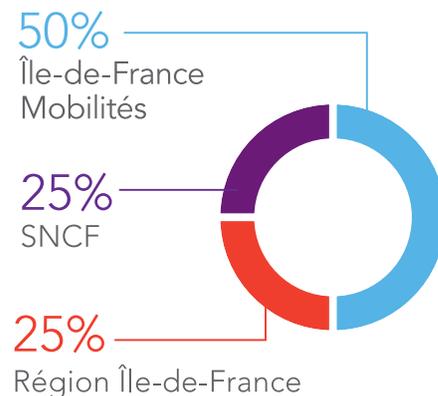


> LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS AGISSENT POUR VOS TRANSPORTS

- L'accessibilité des réseaux de transport aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est un objectif prioritaire de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités pour assurer une mobilité pour tous.
- Cette démarche qui associe la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, les transporteurs et les gestionnaires de voirie se poursuit quotidiennement par des travaux sur les infrastructures franciliennes (gares et points d'arrêts bus), et dans les choix de nouveaux matériels roulants.
- Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, le Schéma Directeur de l'Accessibilité des transports en commun de l'Île-de-France (SDA), élaboré par Île-de-France Mobilités, a pour objectif la mise en accessibilité des réseaux bus, la mise en accessibilité de 266 gares, et le développement de services associés, notamment l'information des voyageurs. Le coût de ces aménagements pour les gares est de 1,4 milliard d'euros.
- Les travaux qui seront réalisés prochainement dans la gare de Saint-Denis-L'île-Saint-Denis s'inscrivent dans ce cadre. Ils permettront l'accès des personnes à mobilité réduite des parvis de la gare jusqu'à la montée dans le train, tout en facilitant également l'accès pour l'ensemble des voyageurs.

> MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE POUR LE PÉRIMÈTRE SNCF : **75 000 000 €**



PARIMAGE - 29522 - SNCF - RCS BOBIGNY B 552 049 447 - 03/2019



RENDRE LA GARE ACCESSIBLE À TOUS



DÉBUT DES TRAVAUX : FÉVRIER 2019
DURÉE : 5 ANS

> LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE VOTRE GARE



Balises sonores



Éclairage et signalétique



Bandes de guidage et bandes d'éveil à la vigilance



Ascenseurs



Rampes d'accès



Abris de quai



Passage souterrain



Escaliers mécaniques



Toilettes PMR

> FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Chacun d'entre nous peut être confronté à un problème de mobilité réduite que cela soit de manière permanente (personnes en situation de handicap ou âgées) ou temporaire (femmes enceintes, accompagnement d'enfant en bas âge, bagages encombrants...). Pour cela, nous intervenons dans votre gare.

> PENDANT LES TRAVAUX, CE QUI VA CHANGER

Planning des travaux

- Février - été 2019 : travaux caténaires, démolition des abris de quais et renforcement des fondations du futur passage souterrain (visibles sur les quais)
- Automne 2019 - fin 2021 : travaux sur les voies/quais, création du passage souterrain
- Début 2020 : déplacement des portiques de validation du quai vers le passage souterrain traversant Charles Michels
- En 2022 : travaux sur les escaliers, le bâtiment gare et les passages souterrains existants

Pour permettre la réalisation des travaux sur les voies et les quais, des week-ends d'interruption de circulation des trains seront nécessaires à partir de 2019. Un service de bus de substitution sera mis en place et une communication spécifique sera déployée en amont.

Les accès à la gare et aux quais pourront être modifiés pendant toute la durée des travaux. Une signalétique piétonne sera installée.

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée et soyez assurés que nous faisons en sorte que les nuisances, bien qu'inévitables, soient les plus brèves et les plus faibles possible.

Retrouvez l'actualité de vos lignes sur les blogs de la ligne D et de la ligne H : maligned.transilien.com et maligneh.transilien.com